

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 64 (1913)
Heft: 11

Artikel: Les pyramides de Strättligen
Autor: Schädelin, W.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-784579>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

JOURNAL FORESTIER SUISSE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DES FORESTIERS SUISSES

64^{me} ANNÉE

NOVEMBRE 1913

N^o 11

Les pyramides de Strättligen.

Traduction d'un article de M. W. Schädelin dans la „Zeitschrift“
de septembre 1913.

Les transformations successives que subit la surface du globe terrestre ont souvent un caractère dramatique, propre à frapper l'imagination de l'homme. Lorsque la terre tremble dans ses fondements ou lorsqu'une montagne s'écroule avec fracas, l'on saisit le phénomène dans toute sa grandeur; mais l'on est moins frappé par l'action corrosive lente qui modifie constamment quoique le plus souvent d'une façon imperceptible l'aspect des choses.

Les habitants des montagnes, comme les Suisses, ont le privilège de pénétrer de très près le procédé de l'érosion qui se présente à eux sous les formes les plus variées. Le transport des éboulis des hauts sommets, frétés par les glaciers est devenu aujourd'hui une notion commune. Chacun sait comment les fleuves de glace ont fait le camionnage des moraines jusqu'au delà du grand plateau central; les témoins en sont échelonnés sur les pentes de notre Jura. Mais à leur tour ces témoins d'une période héroïque de l'histoire de notre planète sont sujets à subir la loi de l'érosion et voués à une disparition plus ou moins prochaine.

La couverture végétale peut ralentir la désagrégation de ces dépôts, mais non pas l'empêcher à jamais. Il se trouvera toujours un point vulnérable, où les précipitations atmosphériques et les ruisseaux et rivières qu'elles alimentent, peuvent mener l'attaque. Les cours d'eau servent alors de véhicules aux matériaux arrachés, limons, sables et graviers. Et l'eau trouve de bons auxiliaires dans les alternatives des hautes et basses températures, de sécheresse et d'humidité, dans les courants atmosphériques et les variations du temps.

En présence de ces agents de dissolution, la végétation représente l'élément conservateur, qui cherche à maintenir le

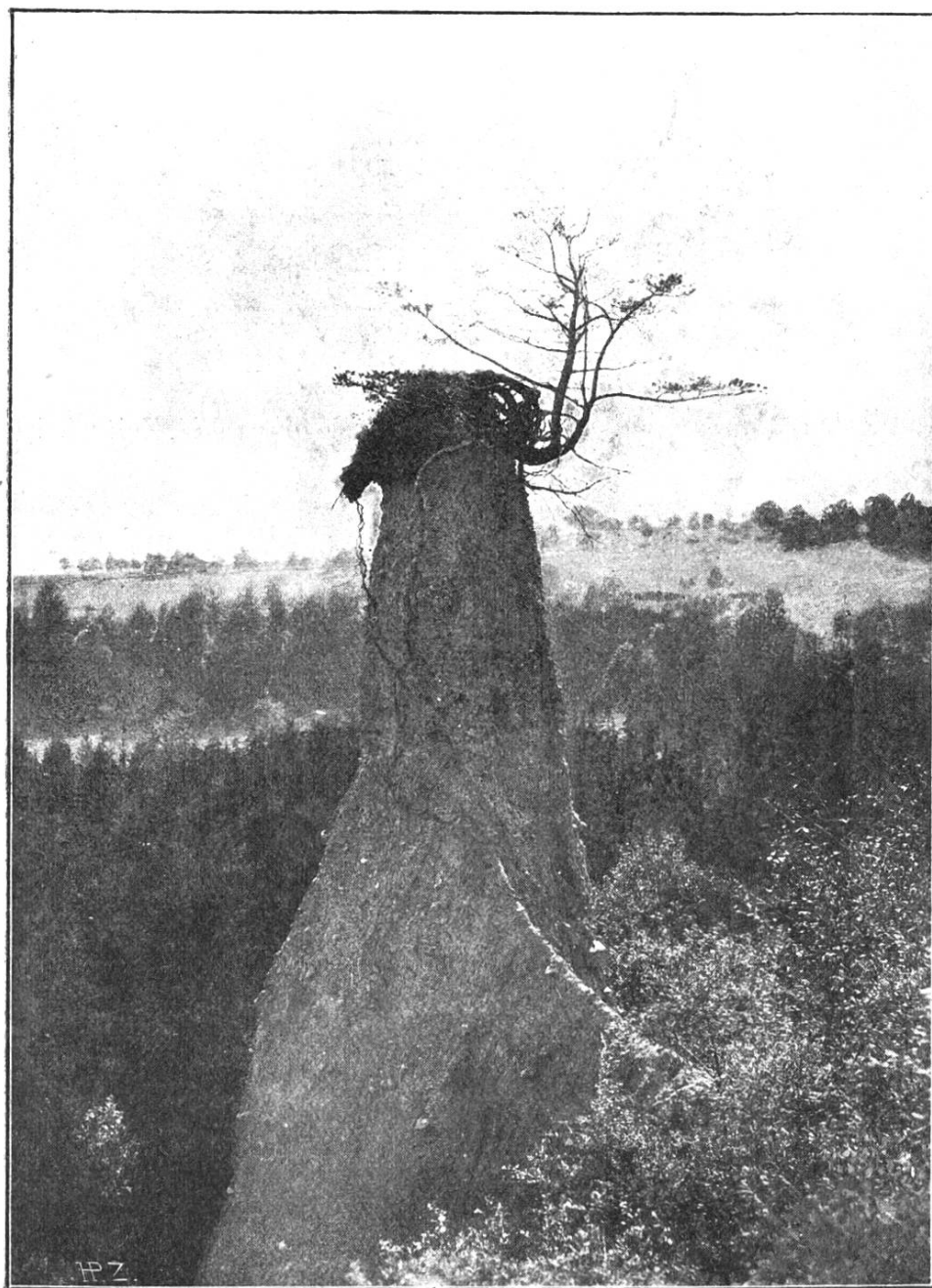


Fig. 2. Pyramide de Strättligen.
Photographiée par M. P. Montandon en septembre 1903.

statu quo, à stabiliser les côteaux et les vallées, vis-à-vis des efforts destructeurs et révolutionnaires de l'érosion.

Parmi les produits les plus curieux, les plus remarquables de l'érosion l'on compte incontestablement les piliers ou pyramides ou rochers de terre, qu'on rencontre parfois là où d'importants dépôts glaciaires sont en voie de se désagréger lentement. Sur ces terrains formés d'un conglomérat de débris rocheux et de limon glaciaire qui les a cimentés, l'action corrosive des précipitations provoque



Fig. 3. Pyramide de Strättligen.
Photographiée par M. E. Lohner en janvier 1912.

parfois des effets étonnants. Il suffit à l'occasion d'un bloc de pierre, abritant sa propre assise contre l'action de la pluie, alors qu'à côté l'érosion suit son cours, pour donner naissance à ces piliers de forme plus ou moins élancée et phantaisistes, dont les pyramides d'Useigne en Valais sont l'exemple le plus connu.

Le professeur Brückner, dans son ouvrage paru en 1897, „*Die feste Erdrinde und ihre Formen*“, décrit en détail cette formation en prenant pour exemple les dépôts glaciaires du Ritten près

de Bozen sur le versant méridional des Alpes. Selon ce savant, il incombe aux blocs de rochers plats une influence décisive dans ce jeu de forces naturelles et il n'hésite pas de les comparer à des parapluies. Un climat sec est une des conditions de la formation des pyramides. Au nord des Alpes (à l'exception du Valais) les moraines de l'époque glaciaire sont en général amollies dans leur masse entière par l'atmosphère plus humide, et elles se désagrègent lentement sous forme de coulées de boue, sans passer par la période caractéristique des piliers ou mannequins de terre.

A toute règle une exception. Grâce à la complaisance de M. Paul Montandon à Glockenthal près Thoune, nous pouvons présenter à nos lecteurs les 3 phases successives par lesquelles a passé une pyramide morainique. Elle a ceci de particulier, en premier lieu, de se trouver au nord du rempart des Alpes, et d'être le produit non d'un rocher formant parapluie, mais d'une motte de gazon tout simplement remplissant des fonctions analogues.

Ce phénomène s'est produit près du village de Strättligen, entre Thoune et Spiez, sur les flancs abruptes de la grande moraine entamée par le Glütschbach. La hauteur du dépôt est d'environ 30 m. Les photographies datent d'avril 1894 (1), de septembre 1903 (2) et de janvier 1912 (3); elles ont donc été prises à un intervalle d'environ 9 ans chaque fois.

En 1894 la pyramide était recouverte d'une solide motte de gazon, en pleine végétation suffisamment épaisse pour nourrir le jeune pin qui y a pris naissance. A cette époque les flancs du pilier étaient si solidement cimentés que deux citoyens de Thoune ont réussi à en faire l'ascension.

Neuf ans plus tard l'on constate que l'érosion a continué son œuvre. La couverture gazonnée a perdu de sa vigueur et le pin dépérit visiblement.

Enfin le troisième cliché nous fait voir la pyramide dépouillée de son „chapeau“ et maintenant la désagrégation à beau jeu. Le pilier de terre s'est appointi et ses dimensions ne permettent guère d'espérer l'apparition d'un bloc de pierre de dimension suffisante pour empêcher sa destruction totale. Sans doute d'ici peu de temps il ne restera de cette formation curieuse que le souvenir. Nous avons tenu à le fixer dans ces pages.

